



Pessac, le 24 janvier 2023

Frédéric MONCHY, Président du SNSPP-PATS

à

**Monsieur Gérard DARMANIN
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris**

**Monsieur Olivier RICHEFOU
Président de la Conférence Nationale
des Services d'Incendie et de Secours,**

Objet : Préavis de grève –SPP et PATS des SD(T)IS de France– de 0h à 24 h pour le mardi 31 janvier 2023

Réf. : FM-ET-23-01-02

Courrier recommandé avec accusé de réception

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président,

Le projet de réforme des retraites porté par le Gouvernement a été déposé à l'assemblée en vue de sa présentation en commission. La mobilisation du 19 janvier dernier n'a malheureusement pas permis davantage de concertation sur les sujets qui nous semblent importants pour les sapeurs-pompiers professionnels et les personnels relevant des filières administrative et technique.

Ce projet de réforme ne reprend que partiellement les revendications portées par notre organisation syndicale représentative dans un grand nombre de territoire. Ainsi, nous attendons de réelles avancées sur des sujets tels que :

- Davantage de reconnaissance de la dangerosité du métier de sapeur-pompier professionnel ;
- Une simplification des conditions d'accès au congé pour raison opérationnelle ;
- Plus généralement, une réelle prise en compte des difficultés liées à la fin de carrière ;

Ainsi, un certain nombre de revendications doivent trouver écho par voie réglementaire sur des sujets tels que :

- Le déplafonnement et la proratisation des bonifications des sapeurs-pompiers professionnels ;
- La valorisation du temps de travail aux fins d'aménagement de la fin de carrière ;
- L'association de la catégorie active et du mécanisme de carrières longues ;



Sur la base des arguments cités ci-dessus et conformément aux dispositions prévues par le Code général de la fonction publique et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, le SNSPP-PATS vous informe officiellement qu'il appelle l'ensemble des Sapeurs-Pompiers Professionnels et les Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés des SD(T)IS de France à une journée de grève et de mobilisations le **mardi 31 janvier 2023 de 0h à 24h**. Ce courrier vaut préavis pour l'ensemble du territoire de la République Française.

Pendant la durée de cette action, notre organisation syndicale demeure disponible pour toute négociation favorable sur les revendications des agents et personnels concernés.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre et Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

MONCHY Frédéric
Président du SNSPP-PATS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Monchy', written over a horizontal line.